

Procès-verbal

du déroulement et des décisions de l'assemblée constitutive de
l'Association des amis de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg
(« Amis de la BCU »)

du 12 juin 2017 à 19h00, à Fribourg

Ordre du jour :

1. Accueil et bienvenue par Mme Elisabeth Longchamp Schneider au nom de la Cellule de pilotage / *Empfang und Begrüssung durch Frau Elisabeth Longchamp Schneider, im Namen des Kernteam*
2. Élection de deux scrutateurs, du Président du jour et du secrétaire du jour / *Wahl von zwei Stimmzählern, des Tagespräsidenten und des Tagessekretärs*
3. Introduction de l'assemblée constitutive par le Président du jour / *Einführung in die konstituierende Versammlung durch den Tagespräsidenten*
4. Adoption des Statuts / *Verabschiedung der Statuten*
5. Fixation des montants des cotisations / *Festlegung der Jahresbeiträge*
6. Election du/de la Président/e de l'Association / *Wahl des Präsidenten/der Präsidentin der Vereinigung*
7. Election des membres du Comité / *Wahl der Mitglieder des Komitees*
8. Election des vérificateurs des comptes / *Wahl der Rechnungsrevisoren*
9. Allocution du/ de la Président/e de l'Association / *Ansprache des Präsidenten/der Präsidentin der Vereinigung*
10. Allocution de M. Martin Good, Directeur de la BCU / *Ansprache von Herr Martin Good, Direktor der KUB*
11. Interventions des représentants des corps universitaires et de l'enseignement secondaire supérieur / *Wortmeldungen den Vertretern der universitären Körperschaften und der Gymnasien oder Sekundarstufe II*
12. Priorités de l'Association en 2017/2018 : interventions des participants / *Prioritäten der Vereinigung für 2017/2018 : Beiträge der Anwesenden*
13. Divers / *Verschiedenes*

Présents

Comme membres fondateurs :

53 personnes : Monsieur Prof. Francis Python, Arconciel, proposé comme Président du jour – Monsieur Raul Suarez de Miguel, Marly, proposé comme rédacteur du procès-verbal – Monsieur Lionel Alvarez, Fribourg – Monsieur Prof. Hugo Oscar Bizzarri, Matran – Monsieur Léo Bulliard, Farvagny-le-Petit – Monsieur Michel Charrière, Pensier – Monsieur Prof. Claude Bourqui, Bulle – Monsieur Markus Bucher, Fribourg – Monsieur Léo Bulliard, Fribourg – Monsieur Danilo Cagnazzo, Fribourg – Monsieur Matthieu Corpataux, Fribourg – Monsieur Jacques de Coulon, Fribourg – Monsieur Olivier Curty, Fribourg – Madame Claire-Lyse Curty-Delley, Fribourg – Madame Prof. Simone de Reyff, Pensier – Madame Josephine de Weck, Fribourg – Monsieur Fausto Di Crescenzo, Fribourg – Monsieur Ayub Eliassi, Fribourg – Monsieur Damien Garcia, Bulle – Madame Anne Jenny, Fribourg – Monsieur Samuel Jordan, Fribourg – Monsieur Prof. Max Küchler, Fribourg – Madame Elisabeth Longchamp Schneider, Fribourg – Madame Jasmine Lovey, Fribourg – Monsieur Jean-Baptiste Magnin, Villars-sur-Glâne – Monsieur Moreno Malacrida, Fribourg – Monsieur Sergio Mantelli, Marly – Madame Sophie Mégevand, Fribourg – Madame Juliana Milman, Marly – Madame Maria Fernanda Nussbaum, Matran – Madame Suzanne Obermayer, Berne – Monsieur Luca Pession, Fribourg – Madame Maude Pirali, Fribourg – Madame Sylvie Prahin Cajoux, Ependes – Monsieur Fabio Prato, Villars-sur-Glâne – Madame Tiffany Premand, Fribourg – Madame Louise Probst, Villars-sur-Glâne – Monsieur Dominique Rey, Villars-sur-Glâne – Madame Monique Rey, Fribourg – Monsieur Olivier Ribordy, Fribourg – Monsieur Antoine Sansonnens, Fribourg – Madame Angela Schifffhauer, Fribourg – Monsieur Emmanuel Schmutz, Fribourg – Monsieur Moritz Sommet, Fribourg – Monsieur Raul Andrea Suarez, Fribourg – Madame Prof. Tiziana Suarez-Nani, Marly – Monsieur Prof. Ernst Tremp, Fribourg – Monsieur Jean-Thomas Vacher, Matran – Madame Isabelle Van Wynsberghe, Marsens – Monsieur Hubert Waeber, Fribourg – Madame Ruth Wenger, Fribourg – Madame Isabelle Wyrstel Pillonel, Matran – Madame Pauline Wyssa, Bulle – Madame Prof. Rosmarie Zeller, Villars-sur-Glâne

Observateurs

N'ayant pas participé aux décisions :

4 personnes : Monsieur Martin Good, Directeur de la BCU, Fribourg – Madame Regula Feitknecht, Directrice adjointe de la BCU, Fribourg – Madame Isabelle Blanc, responsable des finances et du personnel de la BCU, Fribourg – Madame Angélique Joye, répondante des bibliothèques de lecture publique, BCU, Fribourg

Excusés

Comme membres fondateurs :

66 personnes : Madame Catherine Agustoni, Fribourg – Madame Clara Agustoni, Fribourg – Monsieur Valentin Bard, Romont – Madame Margot Bovard, Fribourg – Monsieur Gaëtan Blaser-Suarez, Genève – Monsieur Patrick Bonvin, Treyvaux – Madame Delphine Carron-Faivre, Fribourg – Madame Christiane Castella Schwarzen, Fribourg – Madame Prof. Bernadette Charlier Pasquier, Semsales – Madame Danielle Chassot, Villaz-Saint-Pierre – Monsieur Jean-François Haas, Courtaman – Madame Prof. Helen Christen, Lucerne –

Monsieur David Claivaz, Genève – Madame Sandra Clerc, Fribourg – Madame Florence Delley, Fribourg – Monsieur Sébastien Demichel, Fribourg – Monsieur Christophe de Reyff, Penser – Madame Antoinette de Weck, Fribourg – Monsieur Prof. Christoph Flüeler, Fribourg – Madame Cosima Frieden, Fribourg – Monsieur Prof. Christian Genetelli, Marly – Monsieur Jean-Robert Gisler, Fribourg – Madame Mélanie Gobet, Romont – Madame Prof. Esther González Martínez, Fribourg – Monsieur Bastien Habegger, Fribourg – Monsieur Prof. Claude Hauser, Fribourg – Monsieur Prof. Adrien Holderegger, Fribourg – Monsieur Prof. Ruedi Imbach, Corsier – Monsieur François Ingold, Fribourg – Monsieur Alexandre Jollien, Lausanne – Monsieur Christian Jungo, Fribourg – Monsieur Prof. Filip Karfik, Fribourg – Monsieur Prof. Jean-Luc Lambert, Marly – Monsieur Thierry Maire, Payerne – Monsieur Pierre Marti, Fribourg – Madame Fabienne Menétray, Fribourg – Monsieur Prof. Uberto Motta, Fribourg – Monsieur Werner Müller, Praz – Madame Christa Mutter, Fribourg – Monsieur Samuel Niederberger, Fribourg – Monsieur Guido Pedrojetta, Corjolens – Monsieur Philippe Picard, Fribourg – Monsieur François Piccand, Fribourg – Monsieur Prof. Pascal Pichonnaz, Villars-sur-Glâne – Monsieur Jean Rime, Fribourg – Monsieur Pierre-Alain Rolle, Fribourg – Monsieur Ludovic Rudaz, Le Mouret – Monsieur Stanislas Rück, Fribourg – Monsieur Philippe Savoy, Corpataux – Monsieur Adrien Schmid, Fribourg – Madame Anik Sinkiewicz Pepin, Fribourg – Madame Natacha Roos, Fribourg – Madame Prof. Regula Schmidlin, Bâle – Madame Alma Cecilia Suarez, Marly – Madame Sofia Suarez-Blaser, Genève – Monsieur Prof. Patrick Suter, Fribourg – Madame Gerlinde Telley, Gurmels – Madame Prof. Marion Uhlig, Genève – Mme Prof. Kathrin Utz Tremp, Fribourg – Monsieur André Vauthey, New York – Mme Barbara Vauthey, Marly – Monsieur Hubertus von Gemmingen, Villars-sur-Glâne – Madame Françoise Vonlanthen, Fribourg – Monsieur Jim Walker, Fribourg – Monsieur Prof. François Walter, Fribourg – Monsieur Prof. Luca Zoppelli, Fribourg

Début de l'assemblée constitutive : 19 heures

1. Accueil et bienvenue

Mme Elisabeth Longchamp Schneider souhaite la bienvenue aux participants au nom de la Cellule de pilotage du lancement de l'Association, formée par M. Olivier Curty, M. François Ingold, Mme Elisabeth Longchamp, M. Moreno Malacrida, M. Raul Andrea Suarez, M. Jean-Thomas Vacher (en représentation de l'Association générale des étudiants de l'Université de Fribourg, AGEF) et M. Raul Suarez de Miguel. Cette Cellule aura bénéficié d'un soutien attentionné, constant et efficace de Mme Regula Feitknecht, Mme Sara Stefania Lonati, Mme Angélique Joye et Mme Isabelle Blanc.

Mme Longchamp Schneider relève l'intérêt croissant qu'aura suscité l'initiative de formation d'une Association des amis de la BCU – intérêt tangible aussi bien dans le nombre de participants à l'assemblée que dans le nombre encore plus important de personnes qui, étant empêchées d'y participer, ont néanmoins formulé par écrit leur volonté d'adhérer à l'Association et de soutenir son action future. Mme Longchamp lit donc une liste de ces personnes « excusées », laquelle s'avère cependant incomplète car elle ne tient pas compte de nombreux messages parvenus au facilitateur le jour même – et jusqu'à l'heure de la tenue de l'assemblée –, pas plus que de messages plus anciens annonçant l'impossibilité pour certaines personnes de participer à des réunions avant l'été. La liste, telle qu'elle figure dans le présent procès-verbal, a donc été mise à jour après l'assemblée.

2. Élection de deux scrutateurs, du Président du jour et du secrétaire du jour

Mme Juliana Milman et M. Samuel Jordan se portent volontaires pour assumer les fonctions de scrutateurs et sont désignés à l'unanimité par l'assemblée.

L'assemblée élit à l'unanimité M. Francis Python, Professeur émérite d'histoire contemporaine, générale et suisse de l'Université de Fribourg, comme Président du jour. Elle élit également M. Raul Suarez de Miguel, ancien administrateur principal de l'OCDE et ancien chef du service des affaires internationales de l'Office fédéral de la statistique, comme rédacteur du procès-verbal.

3. Introduction de l'assemblée constitutive par le Président du jour.

Le Prof. Python évoque l'histoire de la BCU, qui à ses origines fut hébergée dans les locaux du Collège St-Michel, en dessus de l'Espace Agora où se déroule l'assemblée. Il relève la puissance symbolique de ce lieu où les participants vont donner naissance à une Association vouée à épauler le développement futur de la bibliothèque – et en particulier, dans l'immédiat, à soutenir le projet d'agrandissement et de restructuration de son bâtiment.

Il retrace le processus de formation et d'amplification du Groupe des initiateurs de l'Association, constitué par de nombreuses personnes de diverses générations, formations, professions et sensibilités culturelles et politiques. Il rappelle qu'une cinquantaine de membres de ce Groupe s'est réuni le 23 mars 2017 afin d'asseoir un large consensus quant au profil, à la mission, aux bases statutaires et aux tâches concrètes de l'Association.

Il relève les grands axes de la mission de l'Association qui auront été formulés au cours de ce processus de large concertation : donner voix aux utilisateurs, promouvoir la bibliothèque et son patrimoine, et renforcer les activités culturelles de la BCU. Il souligne l'importance que pourra revêtir l'Association en tant que « *structure d'appui à la BCU émanant de la société civile* » et comme vecteur d'engagement collectif pour un bien commun de tous les fribourgeois.

4. Adoption des statuts

Le Prof. Python rappelle qu'une première version du projet de Statuts avait fait l'objet d'une discussion générale au sein du Groupe des initiateurs. Sur la base de ces échanges, une deuxième version a été soumise en consultation écrite aux initiateurs, qui n'ont soulevé aucune objection. Par ailleurs le texte a fait l'objet d'un examen attentif par trois juristes. M. Hubertus von Gemmingen a généreusement accepté de le traduire en allemand. Enfin, les Statuts, dans ses versions française et allemande, ont été envoyés à tous les participants afin qu'ils en prennent connaissance bien avant l'assemblée.

Le Prof. Python invite les participants à examiner et agréer le texte, article par article (des diapositives des versions française et allemande de chaque article sont successivement projetées). Suite à des interventions de certains participants, les articles 2, 17 et 18 sont modifiés avec l'agrément de l'assemblée.

Par la suite, le texte des statuts, ainsi amendé et dans son intégralité, est soumise à approbation par l'assemblée à la main levée. **Les statuts (en annexe) sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée constitutive.** Ce faisant :

- les membres fondateurs présents décident à l'unanimité de fonder une association sous la raison sociale « Association des amis de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg », conformément aux articles 60 et suivants du code civil suisse ;
- les statuts de l'association sont connus aux membres fondateurs présents à l'assemblée et constituent une partie intégrante de la décision de fondation. Ayant été adoptés à l'unanimité, chaque membre fondateur les approuve individuellement.

5. Fixation des montants des cotisations

Dans sa réunion du 23 mars 2017, le Groupe des initiateurs de l'Association avait agréé le principe de cotisations différenciées en fonction de diverses catégories de situations personnelles des futurs membres. La Cellule de pilotage a formulé une proposition concrète en ce sens et l'a soumise à une large consultation. Aucune objection à cette proposition n'ayant été formulée, celle-ci est présentée à l'assemblée constitutive, pour adoption, sous la forme suivante :

Catégorie de cotisation	Montant / Betrag	Beitragskategorie
-25 ans, apprentis, étudiants, chômeurs et AI	Fr. 20.-	<i>-25 Jahr, Lehrlingen, Studenten, Arbeitslosen und IV</i>
AVS individuel	Fr. 30.-	<i>AHV-Rentner</i>
AVS couple	Fr. 45.-	<i>AHV-Rentnerpaar</i>
Membre individuel	Fr. 45.-	<i>Einzelmitglied</i>
Couple	Fr. 70.-	<i>Ehepaar</i>
Personnes morales	Fr. 500.-	<i>Juristische Personen</i>

Le Prof. Python invite l'assemblée à voter à la main levée sur cette proposition. **Les montants annuels de cotisation à l'Association sont approuvés à l'unanimité.**

6. Élection du/de la Président/e de l'Association

Est élue Présidente à l'unanimité **Mme Simone de Reyff**, ancienne Professeure titulaire de littérature française de l'Université de Fribourg, qui déclare acceptation de l'élection.

7. Élection des membres du comité

Sont élus membres du comité à l'unanimité :

- **Mme Elisabeth Longchamp**, responsable de la bibliothèque de l'Institut de pédagogie spécialisée, qui fut à l'origine de l'initiative de formation de l'Association ;
- **Mme Maria Fernanda Nussbaum**, docteur ès lettres (littérature espagnole), enseignante ;
- **Mme Rosmarie Zeller**, Professeure émérite de littérature allemande de l'Université de Bâle et Présidente de la Bibliothèque LibrEchange ;
- **M. Olivier Curty**, Maître d'enseignement et de recherche et Privat-docent d'histoire de l'antiquité de l'Université de Fribourg ;
- **M. Jacques de Coulon**, philosophe, ancien professeur et Recteur du Collège St-Michel ;
- **M. François Ingold**, enseignant à l'École de culture générale de Fribourg et à la Haute école pédagogique de la Chaux-de-Fonds, et conseiller général de la Ville de Fribourg (excusé);
- **M. Raul Suarez de Miguel**.

Les élus déclarent acceptation de l'élection.

8. Élection des vérificateurs des comptes

Sont élus vérificateurs des comptes à l'unanimité : **Mme Florence Delley** et **M. Werner Müller**. Les élus déclarent acceptation de l'élection.

9. Allocution de la Présidente de l'Association

Mme la Prof. de Reyff remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui signifie par son élection à la tête de l'Association. Elle souligne son attachement personnel à l'institution et au patrimoine de la BCU, ainsi que l'importance que celle-ci aura eu dans sa trajectoire intellectuelle, son travail de recherche et son enseignement universitaire. Elle livre ensuite sa vision de ce que devra être et accomplir l'Association :

- *Dans l'immédiat, une tâche prioritaire s'impose à nous : favoriser un large soutien à la BCU en vue de la votation relative au projet d'agrandissement. Pour ce faire, il nous faut élargir le nombre des adhérents : chacun est invité à faire valoir dès maintenant son réseau d'amis et de connaissances. C'est le meilleur moyen de créer une association représentative par la diversité des milieux et des sensibilités qui la constituent.*
- *Inviter un public élargi à soutenir le développement de la BCU passe par une information précise communiquée de façon adéquate.*
- *La mutation à laquelle nous conduisent les nouvelles techniques d'information et de communication présente un défi qu'il serait vain d'ignorer. Quels seront les impacts à moyen et à long terme de cette évolution que l'on dit plus déterminante que l'avènement de l'imprimerie, nul ne peut l'annoncer avec précision aujourd'hui. On observe que les esprits les mieux placés pour se prononcer – historiens du livre,*

spécialistes de la communication – se montrent le plus souvent réservés dans les pronostics. Ce qui est certain, c'est qu'internet ne remplace pas une bibliothèque. Ce qui ne veut pas dire que le rôle de la bibliothèque n'a pas à être repensé. Au-delà de la conservation des livres et des documents, elle sera sans doute amenée à participer de plus en plus activement à la gestion et à la structuration du savoir.

- *Rendre un public élargi attentif à de tels enjeux, c'est aussi lui rappeler l'importance que revêt dans la cité une institution comme la BCU. Même si on ne la fréquente pas chaque semaine, il est essentiel de savoir qu'elle existe, non seulement comme conservatrice du patrimoine, mais comme un lieu d'échange, un lieu favorable à l'exercice de la pensée. Dans une ville universitaire comme Fribourg, la présence d'une bibliothèque relève de l'évidence. Mais on commence à prendre la mesure de la fragilité de certaines évidences et de certains acquis. Ils appellent une vigilance constante, faute de quoi il sera trop tard pour déplorer leur disparition. Cela aussi, il faudra trouver des moyens – pas trop dogmatiques, pas trop lourdement didactiques, certes – pour le faire comprendre, ou le rappeler à large échelle.*
- *Solliciter un renouveau d'intérêt et de sympathie pour la BCU sera donc notre première tâche. Dans la foulée, il sera possible de mettre en œuvre les diverses suggestions déjà ébauchées lors de l'assemblée préliminaire de mars. Les idées ne manquent pas : rencontres, expositions, conférences, collaborations avec d'autres institutions semblables. Il ne s'agira pas de nous substituer aux initiatives déjà nombreuses de l'actuelle direction de la BCU, mais de soutenir son effort pour faire de cette maison un espace culturel générateur de propositions diversifiées et attrayantes.*
- *Nous n'en sommes aujourd'hui qu'aux plans esquissés. Ces lignes directrices attendent d'être habitées ou habillées par des idées concrètes. Elles viendront d'un comité dont la composition s'est voulue équilibrée ; elles viendront tout aussi bien des membres fondateurs, réunis pour cette assemblée constituante, et de ceux qui nous rejoindront plus tard.*

10. Allocution de M. Martin Good, Directeur de la BCU

M. Good félicite la Présidente et les membres du comité fraîchement élus. Il exprime le grand plaisir de la direction et du personnel de la BCU à voir naître cette Association vouée à promouvoir et soutenir le développement de l'institution. Celle-ci pourra compter désormais avec une instance interlocutrice indépendante, bien structurée et fortement engagée aussi bien à « donner voix aux utilisateurs » qu'à promouvoir le patrimoine de la bibliothèque et à renforcer son programme d'activités culturelles.

M. Good se réjouit en particulier de l'appui déterminé que les membres fondateurs entendent apporter au projet d'agrandissement et de restructuration du bâtiment de la BCU, dont il avait détaillé les caractéristiques et l'importance lors de la réunion préalable du Groupe des initiateurs. Il indique que depuis lors le dossier a progressé substantiellement de par le fait que les recours des entreprises ont été levés. Dès lors le processus décisionnel peut être engagé sur le plan politique : un message du Conseil d'État sera vraisemblablement adressé au Grand Conseil cet automne et la votation populaire sur le financement de la réalisation du projet devrait intervenir l'année prochaine, vers la fin du printemps ou le début de l'été. La naissance de l'Association intervient donc à point nommé.

Par ailleurs M. Good attire l'attention de l'assemblée sur d'autres chantiers importants pour l'amélioration et le développement des services offerts par la BCU.

11. Interventions des représentants des corps universitaires et de l'enseignement secondaire supérieur

M. Jean-Thomas Vacher, représentant de l'Association générale des étudiants de l'Université de Fribourg (AGEF), rappelle la participation déterminée des étudiants dans le processus qui aura mené à la constitution de l'Association des amis de la BCU. Une présentation des enjeux et des objectifs de l'Association a eu lieu au sein du Conseil des étudiants et, conformément aux statuts qui ont été adoptés par cette assemblée constitutive, le Comité de l'AGEF a désigné deux représentants qui siégeront au sein du comité des Amis de la BCU avec droit à une voix de vote : **Mme Pauline Wyssa** et **M. Vacher** lui-même.

M. Vacher évoque les raisons qui amènent les étudiants à s'engager comme Amis de la BCU :

- *L'Association des étudiants voit dans l'Association des amis de la BCU un partenaire de poids qui permettra de donner une plus grande visibilité à nos bibliothèques et à notre patrimoine culturel et intellectuel – et aussi un partenaire qui saura mieux faire entendre les besoins des utilisateurs, dont les principaux sont les étudiants.*
- *Nous devons en effet nous faire entendre afin que les bibliothèques soient ouvertes plus souvent et plus longtemps. Les horaires d'ouverture sont à l'heure actuelle bien trop restreints (8h-22h) et cela principalement durant les week-ends et lors de certains jours fériés. La BCU est ouverte uniquement le samedi. La BHT (8h-18h) et la BFD (8h-20h) sont les deux seules bibliothèques universitaires ouvrant le samedi ET le dimanche.*
- *Nos espaces de travail sont insuffisants, surtout durant les périodes d'examens. Si le reste de l'année la situation est relativement acceptable, dès l'approche des examens il n'est pas rare de voir, dans les divers bâtiments de l'Université, des étudiants travailler dans les couloirs de manière inconfortable à cause du manque de places de travail dans les bibliothèques. À Pérolles II, les bibliothèques et les bâtiments sont fermés durant les week-ends ; cela entraîne un afflux de nombreux étudiants sur Miséricorde, où les infrastructures sont trop limitées pour les accueillir convenablement.*
- *Cela dit, que pouvons-nous apporter à l'Association des amis de la BCU ? De l'enthousiasme, de la motivation et des capacités d'initiative, d'organisation et d'action. Nous sommes plus de 10'000 étudiants à l'Université de Fribourg et une grande partie d'entre nous sont prêts à s'engager.*

Mr. Vacher conclue en remerciant toutes les personnes ayant contribué à la préparation et au lancement de l'Association.

12. Priorités de l'Association en 2017/2018

La Présidente rappelle les priorités de l'Association formulées par le Groupe des initiateurs et la Cellule de pilotage, à partir desquelles le comité devra dans l'immédiat établir un programme d'activités. Il s'agit notamment de :

- une vaste campagne d'adhésion à l'Association par amplification d'appel (via les réseaux personnels des membres fondateurs et les réseaux sociaux) ;
- des actions de soutien au projet d'agrandissement de la BCU ;
- une réflexion de fond sur la mission présente et future des bibliothèques ;
- et, dans ce triple contexte, l'organisation d'un grand évènement public, à la fois culturel et festif, intellectuel et attractif, en collaboration avec les divers acteurs de la scène culturelle fribourgeoise.

La Présidente invite les participants à exprimer leurs suggestions et disponibilités d'engagement personnel sur ces priorités. Il est proposé de former **un groupe de travail chargé de concevoir et organiser l'évènement public**, comprenant deux ou trois membres du comité et d'autres membres de l'Association. Quatre personnes se portent volontaires pour constituer ce groupe : **Mme Anne Jenny**, comédienne au *Théâtre des Osses*, **Mme Pauline Wyssa**, étudiante à l'Université et représentante de l'AGEF, **M. Matthieu Corpataux**, étudiant à l'Université et fondateur du magazine littéraire *L'Épître*, et **M. Hubert Waeber**, ancien collaborateur de la BCU.

13. Divers

Aucun sujet divers n'ayant été soulevé et l'ordre du jour étant épuisé, la Présidente déclare l'assemblée close.

Fin de l'assemblée : 20h45

L'assemblée constitutive de l'Association des amis de la BCU est suivie d'un verre de l'amitié gracieusement offert par la Direction de la Bibliothèque.

Le Président du jour :



Prof. Francis Python

Le rédacteur du procès-verbal :



Raul Suarez de Miguel

Annexe : Statuts adoptés par l'assemblée constitutive